

Responsabilité humaine en matière de santé et d'environnement

Durée conseillée : 13 heures.

Objectifs scientifiques

Il s'agit :

- d'acquérir de nouvelles connaissances et de mobiliser celles acquises tout au long de la scolarité;
- de relier les notions scientifiques et techniques à leurs incidences humaines en matière de santé et d'environnement ;
- de mettre à profit l'attitude d'esprit curieux et ouvert, développée dans les classes précédentes ;
- de travailler les méthodes de raisonnement préservant le libre arbitre de chacun ;
- de développer l'autonomie de l'élève dans une démarche de projet ;
- de permettre aux élèves d'argumenter à partir de bases scientifiques sur différents thèmes de société.

Du point de vue de la responsabilité individuelle voire collective on aborde des questions de santé et d'éthique dans les sujets suivants :

- la maîtrise de la natalité (procréation médicalement assistée, contraception, contragestion et IVG) ;
- les maladies nutritionnelles et certains cancers ;
- les transplantations (les dons d'organes, de tissus et de cellules).

Du point de vue de la responsabilité collective, on contribue à l'éducation à l'environnement pour un développement durable dans les sujets suivants :

- la qualité de l'eau et des sols;
- la qualité de l'air de la basse atmosphère ;
- la biodiversité ;
- les ressources en énergies fossiles et énergies renouvelables.

Cette partie sera l'occasion de favoriser le croisement des disciplines et, dans la mesure du possible, une collaboration avec des partenaires extérieurs. Pour les projets consacrés à l'environnement, on veillera à ce qu'au moins un certain nombre d'entre eux soient appuyés sur des exemples pris dans le territoire de l'élève (commune, département, région) ; traiter de questions locales d'environnement dans une perspective de développement durable amène naturellement à ouvrir l'établissement via les partenariats, à favoriser une implication et un engagement plus direct des élèves [Compétence 7].

Chaque élève, seul ou en groupe, s'implique selon une démarche de projet dans deux sujets, l'un choisi dans le domaine de la santé, l'autre dans le domaine de l'environnement. Ce travail aboutit à une production exploitable collectivement et pouvant intégrer l'usage des technologies de l'information et de la communication.

L'enseignant encadre le travail des élèves dans toutes les étapes de la démarche de projet.

Quel que soit le sujet abordé par l'élève, les mêmes capacités sont évaluées.

La mutualisation de l'ensemble des travaux de la classe permet à chacun d'acquérir l'ensemble des connaissances attendues de cette partie.

Objectifs éducatifs

L'objectif, pour le professeur, est d'éduquer au choix sans tenter de convaincre de choix réputés meilleurs que d'autres.

L'éducation à la santé et à l'environnement pour un développement durable est l'occasion d'amener l'élève à prendre conscience que les sujets abordés soulèvent des questions d'éthique.

Cohérence verticale

L'éducation à la responsabilité en matière de santé et d'environnement constitue un des objectifs importants des programmes des sciences de la vie et de la Terre, de la classe de sixième à celle de troisième, dans la continuité des nouveaux programmes de l'École et en perspective de ceux du lycée.

Cette partie doit aussi achever de donner aux élèves, auxquels cette discipline ne sera plus enseignée, des arguments leur permettant de se forger un jugement sur des questions de société.

Les sujets retenus permettent également une réflexion sur les enjeux de telle découverte ou de tel choix d'aménagement à différentes échelles d'étude (locale à planétaire) susceptible de donner un sens supplémentaire aux gestes individuels.

Attitudes

Ce chapitre permet le développement des attitudes suivantes :

- la responsabilité individuelle et collective vis à vis des autres dans les domaines de la santé et de l'environnement [Compétence 6] ;
- la conscience de ses droits et devoirs [Compétence 6] ;
- l'ouverture à la communication, au dialogue, au débat [Compétence 1] ;
- l'intérêt pour les progrès scientifiques et techniques ;
- la conscience des enjeux des progrès de la science et des implications éthiques ;
- l'esprit critique et réfléchi vis à vis de l'information disponible [Compétence 4 – B2i domaine 2], la distinction entre le « prouvé », le « probable », « l'incertain », la prédiction, la prévision.

Connaissances	Capacités déclinées dans une situation d'apprentissage	Exemples d'activités
	Définir une démarche adaptée au projet. [Compétence 7] S'appuyer sur des méthodes de travail (organiser son temps et planifier son travail, prendre des notes, consulter spontanément un dictionnaire, une encyclopédie ou tout autre outil nécessaire, se concentrer, mémoriser, élaborer un dossier, exposer). [Compétence 7] Exploiter des textes, tableaux, graphiques, schémas, représentations cartographiques, photographies, images de synthèse. [Compétence 5] S'approprier un environnement informatique de travail. [Compétence 4 – B2i domaine 1]	
	Créer, produire, traiter, exploiter des données. [Compétence 4 – B2i domaine 3] S'informer, se documenter. [Compétence 4 – B2i domaine 4] Communiquer, échanger. [Compétence 4 – B2i domaine 5] Exprimer les résultats d'une recherche : prendre part à un dialogue, un débat, prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue. [Compétence 1] Exprimer les résultats d'une recherche : rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposé). [Compétence 1]	

[Thèmes de convergence : Énergie, Environnement et développement durable, Importance du mode de pensée statistique, Santé]